

Agent de protection rapprochée

RNCP21674 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503, K2502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

IFS2I CONSULTING FRANCE · SIRET : 78880319500064

IFS2I Consulting France

FORMAPRO SECOURISME ET DEFENSE

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de l'Agent de Protection Rapprochée se découpent en plusieurs phases :

- des phases préparatoires :
 - o L'estimation de la vulnérabilité d'une personne,
 - o L'élaboration d'un plan de protection,
- des phases opérationnelles :
 - o La contre surveillance opérationnelle,
 - o L'escorte et la protection lors des déplacements,
 - o La sécurisation de biens ou de site (hôtel, bateau, villa, salle de conférences, etc.)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Exercer son activité suivant le respect de la législation en vigueur, des règles de bienséances et de déontologie.
 - Réaliser une analyse de risques afin d'estimer la vulnérabilité d'une personne à protéger en réalisant une analyse des risques.
 - Evaluer et identifier les accidents ou incidents susceptibles de survenir durant la mission.
 - Elaborer et argumenter un plan de protection en français et en anglais.
 - Détecter les risques éventuels par une fouille des lieux et des personnes au moyen des appareils adéquats, dans le respect des textes législatifs ainsi que des règles de savoir-vivre et de bienséance
 - Définir un dispositif et un plan de sécurisation maximum des déplacements d'une personne à protéger
 - Lors du déplacement vérifier que le dispositif d'escorte mis en œuvre est conforme à ce qui a été prévu et que le VIP est sous protection permanente.
 - Adopter les actions adéquates en cas de menace
 - Inspecter et sécuriser un immeuble ou un site au moyen de moyens électroniques adaptés ou de rondes de surveillance régulières ou intempestives.
 - Pratiquer les gestes de premiers secours
- Maîtriser les techniques de combat rapproché

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier s'exerce au sein de sociétés de sécurité privée, d'entreprises (PME ou grosses holdings), de structures institutionnelles (Présidences, Ministères, ...) ou encore auprès de personnes privées qui souhaitent être protégées de façon permanente ou occasionnelle.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent de sécurité
- Agent privé de protection rapprochée
- Agent de protection des personnes
- Agent privé de protection des personnes
- Garde du corps
- Bodyguard (lorsque les services se font à l'international).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de sécurité

Décret n° 86-1058 du 26 septembre 1986 relatif à l'autorisation administrative et au recrutement des personnels des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection de personnes

Décret n° 86-1099 du 10 octobre 1986 relatif à l'utilisation des matériels, documents, uniformes et insignes des entreprises de surveillance et de gardiennage, transport de fonds et protection de personnes.

Décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises exerçant des activités de surveillance et de gardiennage, de transport de fonds et de protection physique des personnes

Décret n° 2012-870 du 10 juillet 2012 relatif au code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités privées de sécurité

Circulaire du 3 juin 2011 n° NOR IOCD1115097C relative à l'exercice des activités privées de sécurité et des activités de sécurité incendie

Règlementation extraite du livre VI du code la sécurité intérieure

Règles du code pénal concernant la légitime défense, l'atteinte à l'intégrité physique, la liberté d'aller et venir, la non-assistance à personne en danger, omission d'empêcher un crime ou un délit.

Règles du code civil concernant le respect de la vie privée et du droit de propriété

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- un professionnel de la protection rapprochée
- un représentant de mairie
- un officier de police judiciaire
- un professeur de sport de combat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

site internet ifs2i

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21674/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	5 660 €
Coût moyen par dossier	1 887 €
Durée moyenne	151 h
Période	02/2020
France compétences	53 %
Reste à charge titulaire	47 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.